



JOURNAL DES DEBATS

DU PARLEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

No 1 — 2007

Séance constitutive de la législature 2007-2010

du mercredi 20 décembre 2006

en l'Eglise Saint-Marcel à Delémont

Présidence : Ami Lièvre (PS), aîné des députés, puis
Nathalie Barthoulot (PS), présidente élue

Secrétariat : Jean-Claude Montavon, vice-chancelier d'Etat

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance par l'aîné des députés
2. Rapport du Gouvernement sur l'élection des députés et des suppléants
3. Validation de l'élection des députés et des suppléants
4. Appel nominal des députés et des suppléants
5. Promesse solennelle de l'aîné des députés
6. Promesse solennelle des députés et des suppléants
7. Discours inaugural de la plus jeune députée
8. Election de la présidente du Parlement
9. Promesse solennelle des ministres

(La séance est ouverte à 18 heures.)

1. Ouverture de la séance par l'aîné des députés

M. Ami Lièvre (PS) : Mesdames, Messieurs, chers amis, comme ceux qui m'ont précédé à cette fonction, aussi prestigieuse qu'éphémère, je suis très honoré de devoir présider l'Assemblée constitutive du Parlement jurassien et, pour tout dire, un peu surpris d'être tout-à-coup confronté à mon âge. Très ému et conscient de la solennité du moment, je vous salue tous très cordialement en cette église Saint-Marcel, haut lieu de l'histoire jurassienne contemporaine. Je félicite chaleureusement le nouveau Gouvernement et l'ensemble des parlementaires, auxquels le peuple vient d'accorder sa confiance.

Les moments forts d'un parcours de vie, et cette cérémonie en est assurément un, sont propices à une réflexion rétrospective sur son existence. Pour l'aîné du Parlement, vous comprendrez qu'en la circonstance la tentation du bilan est forte. Pour ma part, je ne puis m'y résoudre encore. Pourtant, si vous permettez que j'exprime mon sentiment de manière plus abrupte et plus lucide, il faut bien admettre que, pour chacune et chacun d'entre nous, évoquer le moment présent, avoir une vision du temps, c'est du même coup tracer la courbe qui s'achève inéluctablement dans la mort. Vision pessimiste me direz-vous; non, simple rappel de notre destin commun qui doit nous conduire à relativiser nos certitudes respectives et nous inciter à moins d'orgueil. Cette confrontation avec l'irréversible – qui s'ajoute au constat permanent de l'injustice, de l'humiliation, de la démesure et du crime à l'échelle de l'individu ou de l'Etat, qu'il nous est donné de vivre quotidiennement – devrait nous inviter également à plus de modestie malgré le sentiment de pouvoir qu'une réussite sociale ou politique peut nous apporter.

Ce rappel brutal de notre condition et de la nature humaine doit-il nous conduire à la résignation et au renoncement? Il faut bien admettre qu'une partie de nos concitoyens semblent s'y résoudre. Pour ma part, je pense au contraire que la conscience de notre condition dans ce monde irrationnel et le sentiment d'absurde qui peut en résulter doivent nous conduire, au-delà de la révolte métaphysique qu'ils génèrent, à nous impliquer concrètement et avec persévérance dans la cité. L'action dans la cité me paraît en réalité plus noble que le renoncement, la résignation et l'abstention sociale et politique.

Toutefois, cette démarche, aussi nécessaire et aussi noble soit-elle, aura toujours des effets relatifs. Nous devons rester lucides et en être conscients. En effet, comme l'affirmait Albert Camus, «l'homme peut maîtriser en lui tout ce qui doit être. Il doit réparer dans la création tout ce qui peut l'être. Après quoi les enfants mourront toujours, même dans la société parfaite. Dans son plus grand effort, l'homme ne peut que se proposer de diminuer arithmétiquement la douleur du monde. Mais l'injustice et la souffrance demeureront et, si limitées soient-elles, elles demeureront le scandale».

Mais quelle peut être, dans ce contexte, la nature de notre action ?

Pour ce qui nous concerne ici et maintenant, une première réponse consiste à dire que nos concitoyens nous ont élus pour agir et, à défaut de créer une société parfaite, pour contribuer concrètement à l'amélioration de leur vie au quotidien. Car il s'agit bien du quotidien et pas seulement de ce que nous pouvons promettre pour un avenir meilleur. Ne pas se contenter de bercer les gens d'espoir mais partager leur vie. En effet, pour citer encore Albert Camus, «la vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent». C'est d'ailleurs probablement au service des autres et dans l'action qu'est, en fin de compte, la liberté.

Une nouvelle législature commence, un chantier s'ouvre. Nous devons agir, pendant le temps qui nous est confié, en fonction de nos diverses sensibilités idéologiques, à travers les actes législatifs que nous aurons à appréhender et les différents projets dont nous débattons, en ayant comme perspective principale, sinon unique, le souci de nos concitoyens. Un souci qui devrait plus particulièrement se concentrer vers les plus faibles, les exclus, celles et ceux qui ne peuvent plus s'insérer dans une société qui va trop vite pour eux.

En plus de ce devoir moral permanent, nous aurons à réfléchir au contexte général dans lequel évolue notre Canton. Se renforcera-t-il dans l'affirmation de sa souveraineté ou sera-t-il submergé par la vague montante du centralisme étatique qui tend à réduire le fédéralisme ? En effet, hors les questions organiques, certes honorables, se pose la pérennité même de l'Etat cantonal. Car si exercer un pouvoir au service des gens, dans la proximité et la spontanéité, est réaliste et peut se concrétiser au quotidien, la démarche devient plus difficile lorsque ce pouvoir est confié à d'autres entités politiques. Soyons-y attentifs, chers amis, du moins pour la part du choix décisionnel qui nous reste dans le cadre institutionnel où nous évoluons.

Au-delà de ce cadre, si je peux me permettre cette parenthèse, il faut au surplus déplorer que le monde dans lequel nous vivons soit dominé par une idéologie où l'économie est reine et domine la politique, de surcroît une économie basée sur une consommation et une croissance exponentielles dans un monde pourtant non expansible. Poursuivre dans le sens de cette idéologie-là me paraît plus qu'aléatoire et il faut espérer que des voix toujours plus nombreuses s'élèveront, chez nous comme ailleurs, pour arrêter cette spirale qui broie les hommes autant que leur cadre de vie.

Mais revenons ici pour rappeler encore avec force, en ce lieu particulièrement, que nous sommes aussi les élus d'un peuple et d'un Etat qui s'appelle le Jura. Un Jura qui verra peut-être son destin évoluer pendant cette législature. En effet, la loi «Un seul Jura» a permis de relancer la Question jurassienne. Aujourd'hui, les conditions d'un véritable dialogue interjurassien sont réunies. Ce dialogue doit aussi avoir pour objectif notre souci déjà exprimé du quotidien et de la qualité de vie de nos concitoyens. Celui de repenser l'Etat, son rapport avec les gens, la mission qu'il confie à son administration, le pouvoir qu'il délègue à ses représentants, les relations qu'il souhaite entretenir avec ses voisins. Tout cela au service d'une population qui renouerait avec lui un pacte fondé sur les valeurs de solidarité et de justice sociale. Telle est aussi, chers amis, la perspective de la présente législature.

Nous sommes à la veille d'une période législative d'une grande importance. Sachons vivre intensément le présent mais aussi dire oui à l'avenir et nous serons dignes de la confiance mise en nous par le peuple jurassien. Menons le combat de la justice, ici et maintenant, en confrontant nos divergences et en affirmant nos convictions dans le respect de celles des autres.

Je conclurai en disant que, comme vous tous Mesdames et Messieurs les Ministres, Parlementaires, membres des autorités judiciaires et fonctionnaires, je mesure l'honneur qui m'est fait de pouvoir œuvrer à l'amélioration de la qualité de vie du peuple jurassien. Nous avons un projet à développer, le Jura de demain à bâtir. Par notre engagement, nous apporterons notre pierre à l'édifice, modeste peut-être, indispensable sûrement. «Le pessimisme est d'humeur, l'optimisme est de volonté» disait le philosophe Alain. Faisons-en la preuve jour après jour, encore et toujours pour le bien commun, le développement et le progrès social du Jura, objectifs majeurs auxquels nous adhérons ensemble. Je vous souhaite, dans cette perspective, à vous tous collectivement et individuellement, de connaître les succès espérés dans l'accomplissement de votre mandat et que les Fêtes de Noël et de Nouvel-an apportent dans vos familles le bonheur et la joie auxquels elles ont légitimement droit. (*Applaudissements.*)

2. Rapport du Gouvernement sur l'élection des députés et des suppléants

Le corps électoral de la République et Canton du Jura a élu le Parlement pour la huitième législature couvrant les années 2007 à 2010 au cours du scrutin qui s'est déroulé le 22 octobre 2006, conformément à la loi sur les droits politiques.

La Chancellerie d'Etat a assuré, avec la collaboration des communes, l'ensemble des opérations électorales.

Aucun candidat élu député ne tombe sous le coup de la loi d'incompatibilité de par sa fonction professionnelle.

Monsieur Michel Probst et Monsieur Charles Juillard, élus au Parlement, feront partie du prochain Gouvernement. Par courrier des 24 novembre et 7 décembre 2006, tous deux optent pour la fonction de ministre.

Etant donné ce qui précède, les deux personnes susmentionnées laissent leur place au Parlement au premier suppléant de leur liste respective, soit la liste no 2 du district de Porrentruy et la liste no 3 du district de Porrentruy. Ces derniers sont remplacés par le premier vient-en-suite de leur liste.

Madame Maria Lorenzo-Fleury et Madame Agnès Veya-Wernli, candidates de la liste no 4 PSJ-JSPJ du district de Delémont, ont obtenu le même nombre de suffrages (2684). Conformément à l'article 41, alinéa 3, de la loi sur les droits politiques, la Chancellerie d'Etat a procédé au comptage des voix provenant des bulletins portant la dénomination de liste susmentionnée. Il en résulte que Madame Maria Lorenzo-Fleury est élue députée et Madame Agnès Veya-Wernli députée suppléante avec respectivement 2'047 et 1'993 suffrages.

L'élection des 60 députés et des 30 suppléants a fait l'objet de l'arrêté no 1 de la Chancellerie d'Etat, paru dans le Journal officiel no 38 du mercredi 25 octobre 2006. Cet arrêté

té fait mention, à son article 2, des voies de recours contre l'élection du Parlement. Ces voies n'ont pas été utilisées.

Delémont, le 12 décembre 2006

Au nom du Gouvernement de la
République et Canton du Jura

La présidente : Elisabeth Baume-Schneider
Le chancelier d'Etat : Sigismond Jacquod

3. Validation de l'élection des députés et des suppléants

Au vote, à l'unanimité, le Parlement valide l'élection des députés et des suppléants élus le 22 octobre 2006.

4. Appel nominal des députés et des suppléants

Le président : A l'appel de votre nom, vous voudrez répondre simplement «présent». C'est Monsieur Jean-Claude Montavon, vice-chancelier d'Etat, qui va procéder à cet appel.

(Il est procédé à l'appel nominal des 60 députés et 29 suppléants présents.)

Députés :

Marcel Ackermann (PDC), Nathalie Barthoulot (PS), Jean-Pierre Bendit (PDC), Jean-Louis Berberat (PDC), Christophe Berdat (PS), François-Xavier Boillat (PDC), André Burri (PDC), Françoise Cattin (PCSI), Pierre-Oliver Cattin (PCSI), Michel Choffat (PDC), Pierre-André Comte (PS), Irène Donzé Schneider (PLR), Perluigi Fedele (CS-POP), Marlyse Fleury (PS), Jean-Marc Fridez (PDC), Paul Froidevaux (PDC), Jacques Gerber (PLR), Francis Girardin (PS), Hubert Godat (VERTS), Jean-Paul Gschwind (PDC), Erica Hennequin (VERTS), Germain Hennet (PLR), Maxime Jeanbourquin (PCSI), Céline Joliat (PDC), Michel Juillard (PLR), Corinne Juillerat (PS), Frédéric Juillerat (UDC), Patrice Kamber (PS), Sabine Lachat (PDC), Ami Lièvre (PS), Pierre Lièvre (PDC), Maria Lorenzo-Fleury (PS), Frédéric Lovis (PCSI), Suzanne Maître (PCSI), Jean-Marie Mauron (PLR), Rémy Meury (CS-POP), Jean-Marie Miserez (PS), Jean-Paul Miserez (PCSI), Samuel Miserez (PLR), Gilles Pierre (PS), Pascal Prince (PCSI), Yves Queloz (PDC), Philippe Rottet (UDC), Anne Roy-Fridez (PDC), Christophe Schaffter (CS-POP), Gabriel Schenk (PLR), Alain Schweingruber (PLR), Anne Seydoux (PDC), Thomas Stettler (UDC), Michel Thentz (PS), Dominique Thiévent (PDC), Bernard Tonnerre (PCSI), Joël Vallat (PS), François Valley (PLR), Serge Vifian (PLR), Vincent Wermeille (PCSI), Gabriel Willemin (PDC), Maëlle Willemin (PDC), Marie-Noëlle Willemin (PDC) et Fritz Winkler (PLR).

Suppléants :

Dominique Baettig (UDC), Clovis Brahier (PS), Raphaël Breuleux (VERTS), Christophe Cattin (PS), Gabriel Cattin (PDC), Marc Cattin (PCSI), Sabine Cattin-Clémence (PCSI), Damien Chappuis (PCSI), Jean-Luc Charmillot (PDC), Jérôme Corbat (CS-POP), Eric Dobler (PDC), Joëlle Donzé-Roy (PLR), Nicolas Eichenberger (PLR), Hansjörg Ernst (VERTS), Yves-Alain Fleury (PDC), Vincent Gigandet (PDC), Benoît Gogniat (PS), Alain Lachat (PLR), Jean-Paul Lachat (PDC), Marcel Lachat (PDC), Marcelle Lüchinger (PLR), Murielle Macchi-Berdat (PS), Lucienne Merguin Ros-

sé (PS), François-Xavier Migy (PS), Jean-Pierre Mischler (UDC), Raphaël Schneider (PLR), Josy Simon (PCSI), Marco Vermeille (PDC) et Agnès Veya (PS). *(Est excusé : Giuseppe Natale (CS-POP).)*

5. Promesse solennelle de l'aîné des députés

6. Promesse solennelle des députés et des suppléants

Le président : Nous allons maintenant procéder à la promesse solennelle en commençant, comme c'est la tradition, par les députés. Ensuite, Monsieur Montavon vous appellera les uns après les autres par ordre alphabétique. Chaque député est alors invité à répondre «Je le promets». Je vous rappelle que seule cette formule est admise par notre règlement.

Monsieur le Vice-chancelier, c'est à vous pour la lecture du texte de la promesse solennelle et pour procéder à l'appel nominal. Mesdames et Messieurs, veuillez vous lever.

Le vice-chancelier d'Etat : Le texte de la promesse est le suivant : «Je promets de défendre les libertés et les droits du peuple et des citoyens, de respecter la Constitution et les lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge».

(Le président recueille la promesse solennelle des députés et des suppléants présents appelés par le vice-chancelier d'Etat.)

Les députés suivants font la promesse solennelle : Marcel Ackermann (PDC), Nathalie Barthoulot (PS), Jean-Pierre Bendit (PDC), Jean-Louis Berberat (PDC), Christophe Berdat (PS), François-Xavier Boillat (PDC), André Burri (PDC), Françoise Cattin (PCSI), Pierre-Oliver Cattin (PCSI), Michel Choffat (PDC), Pierre-André Comte (PS), Irène Donzé Schneider (PLR), Perluigi Fedele (CS-POP), Marlyse Fleury (PS), Jean-Marc Fridez (PDC), Paul Froidevaux (PDC), Jacques Gerber (PLR), Francis Girardin (PS), Hubert Godat (VERTS), Jean-Paul Gschwind (PDC), Erica Hennequin (VERTS), Germain Hennet (PLR), Maxime Jeanbourquin (PCSI), Céline Joliat (PDC), Michel Juillard (PLR), Corinne Juillerat (PS), Frédéric Juillerat (UDC), Patrice Kamber (PS), Sabine Lachat (PDC), Ami Lièvre (PS), Pierre Lièvre (PDC), Maria Lorenzo-Fleury (PS), Frédéric Lovis (PCSI), Suzanne Maître (PCSI), Jean-Marie Mauron (PLR), Rémy Meury (CS-POP), Jean-Marie Miserez (PS), Jean-Paul Miserez (PCSI), Samuel Miserez (PLR), Gilles Pierre (PS), Pascal Prince (PCSI), Yves Queloz (PDC), Philippe Rottet (UDC), Anne Roy-Fridez (PDC), Christophe Schaffter (CS-POP), Gabriel Schenk (PLR), Alain Schweingruber (PLR), Anne Seydoux (PDC), Thomas Stettler (UDC), Michel Thentz (PS), Dominique Thiévent (PDC), Bernard Tonnerre (PCSI), Joël Vallat (PS), François Valley (PLR), Serge Vifian (PLR), Vincent Wermeille (PCSI), Gabriel Willemin (PDC), Maëlle Willemin (PDC), Marie-Noëlle Willemin (PDC) et Fritz Winkler (PLR).

Les suppléants suivants font la promesse solennelle : Dominique Baettig (UDC), Clovis Brahier (PS), Raphaël Breuleux (VERTS), Christophe Cattin (PS), Gabriel Cattin (PDC), Marc Cattin (PCSI), Sabine Cattin-Clémence (PCSI), Damien Chappuis (PCSI), Jean-Luc Charmillot (PDC), Jérôme Corbat (CS-POP), Eric Dobler (PDC), Joëlle Donzé-Roy (PLR), Nicolas Eichenberger (PLR), Hansjörg Ernst (VERTS), Yves-Alain Fleury (PDC), Vincent Gigandet (PDC), Benoît Gogniat (PS), Alain Lachat (PLR), Jean-Paul Lachat (PDC), Marcel Lachat (PDC), Marcelle Lüchinger (PLR), Murielle Macchi-Berdat (PS), Lucienne Merguin Ros-

(PDC), Benoît Gogniat (PS), Alain Lachat (PLR), Jean-Paul Lachat (PDC), Marcel Lachat (PDC), Marcelle Lüchinger (PLR), Murielle Macchi-Berdat (PS), Lucienne Merguin Rosse (PS), François-Xavier Migy (PS), Jean-Pierre Mischler (UDC), Raphaël Schneider (PLR), Josy Simon (PCSI), Marco Vermeille (PDC) et Agnès Veya (PS).

Le président : Mesdames et Messieurs, je vous félicite et je vous souhaite beaucoup de succès dans l'exercice de votre mandat. Vous pouvez vous asseoir.

7. Discours inaugural de la plus jeune députée

Le président : La tradition veut que deux extrêmes, non pas en matière d'idéologie mais en âge, s'expriment lors de cette séance inaugurale. C'est au tour du plus jeune, en l'occurrence de la plus jeune députée. Madame Willemin, c'est à vous.

Mme Maëlle Willemin (PDC) : Je me suis éveillée le matin du 23 octobre 2006 sentant que quelque chose avait changé dans ma vie sans que je ne m'autorise à y croire. Avais-je rêvé ou étais-je bel et bien la plus jeune élue au Parlement Jurassien pour cette nouvelle législature ? Le temps de la somnolence fut bien court, la réalité reprenant, par la force des choses, bien vite le dessus. A 20 ans, me voici donc propulsée à l'avant de la scène. Quel honneur ! Quelle surprise ! Pour cela, chères Jurassiennes et chers Jurassiens, je tiens à vous remercier très sincèrement de la confiance que vous me témoignez. Croyez bien que c'est avec un réel plaisir que je me retrouve devant vous ce soir avec la tâche, qui n'est pas des plus évidentes, d'ouvrir cette prochaine législature. Je tiens, en outre, à féliciter tous les élus au Parlement et au Gouvernement et je souhaite, à toutes et tous, une législature 2007-2010 pleine de satisfactions.

En m'ouvrant les portes du Parlement, le peuple jurassien a donné un signal clair en faveur de la jeunesse. Il nous a donné la chance de nous exprimer ! Il est alors temps, pour nous autres politiciens et politiciennes, d'apprendre à conjuguer nos forces entre les différentes générations pour promouvoir une politique qui soit résolument tournée vers l'avenir sans crainte du changement.

Du changement, de l'espoir, de l'optimisme, voilà ce dont je rêve pour le peuple jurassien. Ce discours inaugural sera, je l'espère, un premier pas dans ce sens. Il se trouve que je souhaite le muer en un hommage accompagné d'une vision optimiste de l'avenir pour la raison qui suit.

Faire de la politique est pour moi une tâche noble acceptée par certaines personnes souhaitant mettre leurs idées, leurs compétences, leur temps et leur expérience au service de la collectivité publique, donc de chacun d'entre vous. C'est un engagement de chaque instant mais également une affaire de valeurs et de convictions. Cependant, cela n'est pas suffisant, il faut encore avoir le courage de défendre les idées auxquelles on croit et faire fi de ce que peuvent penser ou dire les gens. Il y a deux ans, lorsque s'est posée à moi la question d'un engagement pour la collectivité publique, j'avais déjà quelques idées pour le Jura de demain. J'avais aussi l'envie et des valeurs, qui m'ont été inculquées entre autres par mon éducation. Cependant, il me manquait un élément essentiel : avoir le courage de mes opinions !

Aujourd'hui, cet élément est une des cordes que j'ai à mon arc. Ce courage-là, cette envie de me battre qui m'ani-

me, je les dois essentiellement à un coup dur qui a bouleversé ma vie il y a deux ans déjà. La perte accidentelle d'un ami très cher, avec qui j'avais fait la plupart de mes classes et partagé de nombreux moments d'amitié inoubliables... Pour cela, en cette église Saint-Marcel, je tiens à lui dédier ce discours !

Durant cette prochaine législature, notre canton du Jura va fêter ses 30 ans de souveraineté. Après les premiers pas de l'enfance et les difficultés de l'adolescence, voici que notre région est entré dans une ère nouvelle, celle de l'âge adulte et des responsabilités que cela implique. Par conséquent, il s'agira, pour nous autres politiciennes et politiciens, de renforcer et de promouvoir une vision à long terme et de penser à l'avenir de notre Canton. A ce propos, Clémentine Autain disait dans son livre intitulé «Alter égaux» : «Demain se prépare et se construit à partir d'une connaissance du passé, d'une conscience du présent et d'une certaine idée de l'avenir».

«La connaissance du passé» doit nous permettre, d'une part, de ne plus reproduire les mêmes erreurs et, d'autre part, de se souvenir de la conviction de nos aînés et de certains d'entre vous lorsqu'il a fallu se battre pour créer notre Canton. Que les pères de notre patrie, à l'exemple de Roger Schaffter et de Roland Béguelin, puissent, dans les moments de doute, nous servir de guides.

«Une conscience du présent» afin de tirer les conclusions nécessaires pour avancer dans la bonne direction. Notre Canton s'endette, la démographie stagne, l'insécurité de l'emploi reste présente même si les perspectives s'améliorent. Voici quelques constatations qu'il faudra garder à l'esprit dans le but de trouver les outils qui nous permettront de relever les défis. Il se trouve que notre Canton a de nombreux atouts à faire valoir !

«Une certaine idée de l'avenir». Effectivement, le seul vrai défi du politicien est d'anticiper les événements afin d'élaborer la société de demain ! Penser à l'avenir, c'est aussi penser à la jeunesse de notre Canton. Personnellement, dans mon engagement en politique, il me tient particulièrement à cœur que les jeunes Jurassiennes et Jurassiens qui le souhaitent puissent vivre et travailler dans le Jura car c'est aussi mon désir le plus cher ! Pour cela, des efforts doivent être consentis et ceci notamment en matière de formation et de développement économique.

La formation est à la base de la société de demain, de la même manière que les premières briques se trouvent être le fondement d'une construction ! De ce fait, il s'agira, lors de cette prochaine législature, de se demander si la formation secondaire remplit les objectifs escomptés. Ne nous voilons pas la face, actuellement trop de jeunes se sentent marginalisés dans une société où nous sommes à la recherche perpétuelle de la perfection, ce qui a comme corollaire que les places d'apprentissages pour les niveaux inférieurs se font rares. Globalement, il faut que la formation soit de qualité et adaptée aux souhaits de la jeunesse ainsi qu'aux besoins de la société. En effet, il est du devoir de l'Etat de sensibiliser les jeunes à se former dans des domaines qui leur permettront, une fois leur formation achevée, de trouver un emploi. Il faudra également promouvoir les passerelles entre les différentes formations afin que chacun puisse se perfectionner ou changer d'orientation si nécessaire. Les échanges linguistiques doivent en outre être favorisés. La Suisse étant un pays multiculturel, la maîtrise des langues est un avantage souhaité pour bon nombre de formations.

Enfin, parler de formation m'amène assez logiquement à parler de culture. Germain Meyer, homme de théâtre et pédagogue dont le Jura a récemment reconnu la grandeur de son talent en lui remettant le Prix des Arts, des Lettres et des Sciences, a fait germer autour de lui de nombreux jeunes artistes jurassiens. Ceux-ci méritent d'avoir à disposition des infrastructures dignes de leur talent et à l'échelle de notre Canton !

Finalement, pour que les jeunes puissent vivre et travailler dans le Jura, il ne suffit pas non plus qu'ils aient une bonne formation, il faut encore qu'ils aient des places de travail à disposition. Pour cela, il s'agira de favoriser le développement économique de notre Canton, notamment en ouvrant le Jura sur l'extérieur. Un des moyens pour y parvenir est de renforcer la collaboration entre le Jura et les régions limitrophes, telles que la région bâloise et la France voisine, tout en poursuivant l'extension de nos grands axes de circulation.

De plus, il serait souhaitable de mettre en place une politique de marketing territorial. En effet, faisant des études à l'extérieur de notre Canton, j'ai pu constater que celui-ci souffrait encore et malheureusement de nombreux préjugés négatifs. Il a pourtant de nombreux atouts à faire valoir. Je pense en particulier à la beauté de ses paysages encore épargnés par la pollution et qui nous confèrent une qualité de vie optimale. Ainsi, en améliorant notre image de marque, nous donnerons l'envie de vivre dans notre région. Dans ce même but, il faut aussi promouvoir le tourisme ainsi qu'une agriculture de proximité. Ces diverses possibilités de développement pour notre Canton devront se faire dans le respect de l'environnement. Il s'agit d'un thème porteur d'avenir à l'image de notre région. Le but est de favoriser le développement durable en encourageant l'utilisation des énergies propres et renouvelables. Dans ce sens, pour quoi ne pas favoriser la vente et l'exportation de bioéthanol ainsi que l'utilisation des énergies hydrauliques et solaires par exemple ?

Mesdames et Messieurs, du changement, de l'espoir, de l'optimisme, voilà ce que j'entrevois pour le Jura de demain. Et comme le dit Peter Drucker : «La meilleure façon de prédire l'avenir, c'est de le créer». En conjuguant nos forces, tous ensemble, nous y arriverons. Mais pour cela, il est primordial que chacun de nous conçoive notre Canton comme un ensemble. Comment sera-t-il possible de le développer si de telles tensions perdurent entre chacune de nos régions ? Ainsi, le plus grand défi de ce futur Parlement semble être de diminuer les rivalités régionales persistantes et d'encourager une vision du Jura dans son ensemble. Chaque région ayant des atouts spécifiques, il serait temps d'apprendre à conjuguer nos forces en développant des centres de compétences propres à chaque région; ceci sans rivalités les unes avec les autres mais en toute complémentarité !

Pour clore ce discours inaugural, je m'inspire de la citation de l'écrivain français Georges Bernanos qui disait que «L'avenir est quelque chose qui se surmonte. On ne subit pas l'avenir, on le fait». En tous les cas, en ce qui me concerne, j'ai très soif de futur et je souhaite partager mon enthousiasme avec vous au cours de cette législature.

Je profite également de cette tribune pour vous souhaiter, à toutes et tous, un joyeux Noël ainsi qu'une heureuse année 2007 et je vous remercie chaleureusement de votre attention. (*Applaudissements.*)

Le président : Je remercie et félicite Maëlle Willemin pour son excellente prestation. Je lui souhaite bonne chance pour son mandat parlementaire, qui débute de manière brillante d'ailleurs.

8. Election de la présidente du Parlement

Le président : Il s'agit maintenant d'élire celle qui dirigera nos débats pendant une année et qui représentera très souvent le Jura à l'extérieur pendant son mandat. Il s'agit d'une personnalité forte de notre Parlement mais surtout d'une personne très attachante. Je ne vais toutefois pas anticiper. Monsieur Patrice Kamber, au nom du groupe socialiste, vous avez la parole.

M. Patrice Kamber (PS), président de groupe : En tant que nouveau président du groupe socialiste, j'ai le plaisir et l'honneur de vous présenter la candidature de Madame Nathalie Barthoulot à la présidence du Parlement.

Née le 31 août 1968 à Delémont, Mme Barthoulot a suivi sa scolarité obligatoire puis a obtenu une maturité de type économique au Lycée cantonal à Porrentruy. Elle s'est ensuite expatriée sous le ciel neuchâtelois où elle a obtenu, en 1991, sa licence en sciences économiques. Elle débute alors sa carrière dans une fiduciaire puis, pendant trois ans, elle est assistante du directeur financier d'une entreprise industrielle. La naissance de ses enfants lui fait mettre entre parenthèses sa carrière pendant cinq ans et c'est en 2001 que Mme Barthoulot reprend une activité en tant qu'enseignante à l'Ecole professionnelle commerciale à Delémont. Durant sa formation universitaire, elle avait déjà très souvent assumé des rôles d'enseignante et c'est naturellement qu'elle s'est tournée vers ce métier.

Mariée à Claude Barthoulot et maman de trois charmants enfants, Nina, Valentine et Arnaud, qui assistent probablement à cette cérémonie, Nathalie est domiciliée à Courtételle.

Dotée d'une grande énergie, notre candidate s'engage très tôt dans la vie politique. Membre de la commission communale des finances huit ans durant, elle sera élue députée du district de Delémont en 1998. Dès cette date et pendant huit autres années, elle occupera un siège à la commission de gestion et des finances. Appelée à la présidence des femmes socialistes, puis à la coprésidence du parti cantonal en 2001, elle assurera la présidence du PSJ de 2002 à 2003, sa coprésidente ayant accédé au Gouvernement.

Il y a tout juste deux ans, le Parlement élisait Madame Barthoulot à la deuxième vice-présidence du Parlement et il lui renouvelait sa confiance l'année dernière en lui confiant la vice-présidence. Ces deux années passées lui ont permis de confirmer que les différents aspects en lien avec cette fonction étaient très intéressants, motivants et engageants. C'est donc naturellement qu'elle devrait être élue à la présidence ce soir.

Très ouverte, elle a su démontrer sa capacité à favoriser le dialogue et à nourrir les échanges constructifs. Conjuguer harmonieusement vie privée, vie professionnelle et engagement politique représente, à n'en pas douter, un gageure que seule une personne dotée d'un dynamisme certain et d'une grande générosité est à même de reprendre.

Nous sommes par conséquent particulièrement heureux et fiers de vous proposer d'élire une personnalité très active à plusieurs titres et engagée dans la cause publique à travers ses différents mandats politiques. Nathalie Barthoulot, nous en sommes certains, saura mener nos débats de façon impartiale et avec l'efficacité attendue.

De plus, son sourire rayonnant ne manquera pas de provoquer des effets bénéfiques sur les élus, à quelque groupe politique qu'ils appartiennent d'ailleurs. C'est du moins tout le bonheur que nous vous souhaitons.

Pour toutes ces raisons, le groupe socialiste vous invite à élire avec enthousiasme Mme Nathalie Barthoulot à la présidence du Parlement jurassien pour l'année 2007.

Le président : Malgré ces paroles très élogieuses, je suis obligé de respecter les formes et de vous demander s'il y a d'autres propositions ? S'il n'y en a pas, selon le règlement, l'élection du président du Parlement a lieu au bulletin secret et ce sont les plus jeunes députés de chaque groupe qui fonctionnent comme scrutateurs provisoires. Je prierais donc les députés Maëlle Willemin, Gilles Pierre, Gabriel Schenk et Frédéric Lovis de s'approcher, sachant que c'est Gilles Pierre et Gabriel Schenk qui vont distribuer les bulletins.

Nous allons entendre maintenant nos amis de la Fanfare de la police, que je remercie au passage pour leur excellente prestation, du moins jusqu'à maintenant. C'est à vous Messieurs.

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	4
Bulletins valables :	56
Majorité absolue :	29

Nathalie Barthoulot (PS) est élue présidente du Parlement par 53 voix ; 3 voix éparses. (Applaudissements.)

Le président : Madame la Présidente, chère Nathalie, au nom de toutes les personnes présentes, je te félicite chaleureusement pour ta brillante élection. Je suis vraiment très heureux pour toi, si je puis me permettre cette familiarité. Madame la Présidente, vous avez la parole.

Mme Nathalie Barthoulot (PS), présidente élue : Vous venez à l'instant de me porter à la présidence du Parlement jurassien et je vous en remercie plus que chaleureusement. C'est pour moi un véritable honneur, une immense fierté tout comme un très grand bonheur. Je suis très sensible à la marque d'estime et de reconnaissance qui m'est faite ce soir et je puis d'ores et déjà vous assurer que je serai attentive à représenter avec conviction et enthousiasme le Parlement jurassien tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières cantonales.

Je remercie très sincèrement Monsieur le député Ami Lièvre pour avoir conduit jusqu'ici avec tact, brio et élégance cette séance inaugurale. Son discours, mêlant philosophie et sagesse, nous interpelle et nous touche. Un grand merci également à Madame la députée Maëlle Willemin pour son discours placé sous le signe de la jeunesse et plus particulièrement de la vision qu'elle a de la politique.

Je profite de l'occasion pour vous adresser, Mesdames et Messieurs les Députés, mes sincères félicitations pour

votre élection au Parlement. Je formule le vœu que ce nouvel engagement pour une partie d'entre vous ou que la poursuite de cet engagement pour les autres soit source de plaisir et de satisfaction, tant au niveau personnel qu'au sein de vos groupes parlementaires respectifs. J'espère que vous aurez le bonheur, au cours de la législature qui commence, de réaliser les objectifs que vous vous êtes fixés et surtout d'avoir du plaisir dans l'exercice de votre mandat.

Présidente du Parlement pour l'année 2007, voilà un vaste programme qui s'annonce ! Il s'agira pour moi de permettre à chacune et à chacun de trouver sa place au sein du Parlement jurassien. En effet, nous sommes au début de la législature 2007-2010 et ce ne sont pas moins de 41 nouvelles et nouveaux députés qui viennent de nous rejoindre.

Trouver sa place au sein du Parlement, c'est avant tout s'y sentir à l'aise, avoir de la fierté à endosser l'habit de député et surtout du plaisir dans l'exercice de son mandat. Je m'efforcerai ainsi de trouver les bons ingrédients et le dosage qui faciliteront la communication, l'envie et la convivialité au sein du Parlement. Cette institution est certes un lieu où s'affrontent différentes sensibilités politiques mais aussi une institution où des amitiés et des liens se créent.

En effet, une fois les débats terminés, chacune et chacun laisse en général tomber son étiquette politique et apparaît alors en tant que personne. N'oublions pas que ce qui nous lie avant tout, c'est le goût du débat, de la confrontation d'idées, dans le respect mutuel. C'est dans ce décor-là que le Parlement est appelé à rester ce lieu où se construisent, s'élaborent et se finalisent les actes législatifs qui sont, en définitive, le fondement de base de notre démocratie.

En tant que présidente du Législatif pour l'année 2007, je me réjouis déjà de ces rencontres à venir, de ces moments d'échange, de partage, de discussion, de ces contacts que j'aurai le plaisir de nouer grâce à mon accession au choix. Le Jura est un coin de pays où les gens ont du cœur, de la générosité et de la convivialité. Ainsi, dans le cadre de mon mandat, je m'efforcerai notamment de contribuer à faire rayonner l'image du Jura à l'extérieur et à convaincre mes futurs interlocuteurs que ce Canton est novateur, ambitieux, audacieux et vivifiant.

Le moment est sans doute propice pour s'interroger sur notre engagement, plus particulièrement sur le sens que nous donnons à la politique. Est-elle une prise de risques permanente des uns et des autres qui nous engageons et nous battons pour contribuer à ce que les idées et les valeurs auxquelles nous croyons prennent racine dans la société ? Est-elle une remise en question de nos certitudes et de nos façons de percevoir le monde, avec le corollaire de les fragiliser, voire de les faire basculer parfois ? Est-elle une manière de préserver les valeurs auxquelles nous croyons ou une nécessité pour défendre nos convictions ?

Sans peine, nous pouvons répondre par l'affirmative à toutes ces questions qui tendent à nous démontrer que la politique est et doit rester avant tout la recherche permanente d'un échange et d'un consensus satisfaisants visant à faire progresser la société dans laquelle nous évoluons et à laquelle nous croyons.

L'action politique laisse des traces et des marques pour les générations futures et, dans ce sens, nous devons impérativement nous engager, en tant que femmes et hommes au service de l'Etat, à ce que ces traces et ces marques soient aussi fortes, aussi construites et finalement aussi lumineuses que possible. La société que nous bâtissons au-

jourd'hui sera léguée à nos enfants; alors mettons tout en œuvre pour que les adultes de demain soient fiers de l'héritage que nous leur aurons laissé.

En m'élisant ce soir à la présidence du Parlement, vous avez aussi fait confiance à une femme. Comme nous pouvons et devons malheureusement le constater encore trop souvent, les femmes sont sous-représentées dans de nombreuses fonctions. En cela, je souhaite vivement que le fait d'avoir porté l'une d'elles à la présidence du Parlement sera de nature à donner envie à d'autres femmes de s'engager, quelle qu'en soit la nature ou l'intensité.

Nous avons terminé ce matin une législature. Lorsque l'on parle de fin de législature, cela signifie souvent que le grand navire Jura perd une partie de ses matelots comme une partie de ses capitaines aussi.

Ce soir, je voudrais saluer plus particulièrement le départ de trois de nos capitaines, à savoir Monsieur Claude Hêche, Monsieur Jean-François Roth et Monsieur Gérald Schaller, qui, après douze années passées à la barre, ont souhaité mettre un terme à leur carrière ministérielle. A vous qui avez mis votre savoir, vos compétences, votre énergie, votre entregent au service de l'Etat jurassien, sachez que le Parlement vous en remercie très chaleureusement. Je formule le vœu que les nouveaux horizons que vous serez appelés à découvrir vous apporteront toute la satisfaction que vous êtes en droit d'attendre.

Pour reprendre la barre de ce grand navire, la population jurassienne a renouvelé sa confiance à deux capitaines qui étaient déjà à bord et à qui je réitère mes sincères félicitations, à savoir Madame Elisabeth Baume-Schneider et Monsieur Laurent Schaffter. Trois nouveaux capitaines ont été désignés par le peuple jurassien pour occuper les postes laissés vacants, soit Monsieur Charles Julliard, Monsieur Michel Probst et Monsieur Philippe Receveur. Je vous présente une fois encore mes sincères félicitations pour votre élection et vous souhaite plein succès dans votre nouveau mandat, qui vous obligera à naviguer dans des eaux quelquefois calmes, quelquefois tourmentées ou quelquefois encore déchaînées. Je suis néanmoins convaincue qu'avec vos qualités de marin, vous saurez mener à bon port le navire Jura.

Ce soir, je tiens également à féliciter et à remercier toutes celles et ceux qui quittent, de manière provisoire ou définitive, le Parlement. Soyez toutes et tous remerciés de votre engagement, de la conscience et du sérieux avec lesquels vous avez accompli votre mandat. Que vos nouveaux horizons soient aussi riches et aussi variées que ceux que vous avez traversés jusqu'à présent.

Enfin, je tiens à saluer l'excellence du travail accompli par Charles Julliard, président du Législatif pour l'année 2006. A ses côtés, j'ai vécu une année riche d'expériences, de formation et de moments conviviaux et cordiaux. Il a rempli avec beaucoup d'engagement sa fonction de président du Parlement et, en mon nom personnel et en votre nom, je le remercie encore très chaleureusement et lui souhaite de se réaliser pleinement dans son nouveau mandat. Mes remerciements également très chaleureux à Madame Elisabeth Baume-Schneider, présidente du Gouvernement pour 2006, pour son sens de l'engagement articulant rigueur intellectuelle et ténacité dans le débat d'idées tout comme respect et cordialité dans ses relations à autrui durant son année présidentielle.

Je remercie encore vivement le Parti socialiste qui m'a donné le goût de l'engagement ainsi que le groupe parlementaire socialiste qui m'a fait confiance et permis d'accéder au perchoir du Parlement jurassien.

Enfin, un clin d'œil tout particulier à mes enfants Nina, Valentine et Arnaud, ainsi qu'à mon mari Claude qui ont toujours fait preuve d'une très grande compréhension vis-à-vis de mes différents engagements tout comme d'une très grande indulgence vis-à-vis de mes trop nombreuses absences.

La fin de l'année est pour nous tous un moment toujours très particulier. Cette période de l'année nous incite souvent à prendre du recul et à dresser un bilan par rapport à l'année écoulée, souvent pour constater, avec regret, qu'une partie des bonnes résolutions prises en début d'année n'ont pas été entièrement tenues. Mais ce sont avant tout des instants où l'on prend conscience qu'aujourd'hui encore, dans notre entourage, chez nos voisins et dans le monde en général, de trop nombreuses personnes sont en proie à des doutes, à des incertitudes, à la solitude ou à des difficultés. Par nos différentes actions à venir, engageons-nous à permettre à celles et ceux qui nous entourent d'entrevoir un nouvel horizon placé sous le signe de l'espoir retrouvé. Donnons-leur des signes tangibles que les choses ne sont pas figées et qu'elles peuvent retrouver du sens si l'on commence par redonner toute sa valeur au mot générosité.

A ce propos, Albert Jacquard précisait dans son livre «Nouvelle petite philosophie»: «La générosité est le nom que l'on donne à l'attitude qui est au fondement de la construction de chacun: l'ouverture à ce que nous apporte l'autre, même lorsque cet apport nous paraît inquiétant, voire dangereux. Toute rencontre comporte un risque. Etre généreux, c'est affronter ce risque».

Je terminerai en vous souhaitant à toutes et tous, à vos familles ainsi qu'à vos proches, de très belles Fêtes de fin d'année et mes vœux les meilleurs pour 2007. (*Applaudissements.*)

Le président : Merci, Madame la Présidente, pour votre intervention pleine d'enthousiasme et de chaleur humaine. Je vous souhaite une année lumineuse – vous aimez ce terme – faite de rencontres et d'échanges, comme vous le souhaitez. Je vous cède le fauteuil présidentiel. Mon rôle éphémère se termine, le vôtre commence pour une année. Bravo ! (*Applaudissements.*)

9. Promesse solennelle des ministres

La présidente : En tant que nouvelle présidente du Parlement jurassien, j'ai maintenant l'honneur et le plaisir de recevoir la promesse solennelle des membres du Gouvernement. Je prie l'Assemblée de bien vouloir se lever.

Madame et Messieurs les Ministres, je vais vous lire le texte de la promesse solennelle. A l'appel de votre nom, dans l'ordre alphabétique avec préséance à Madame la ministre, je vous invite à répondre : «Je le promets». Voici le texte de la promesse solennelle : «Je promets de défendre les libertés et les droits du peuple et des citoyens, de respecter la Constitution et les lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge.»

(*La présidente recueille la promesse solennelle des ministres.*)

Madame Elisabeth Baume-Schneider (PS) : Je le promets

Monsieur Charles Juillard (PDC) : Je le promets.

Monsieur Michel Probst (PLR) : Je le promets.

Monsieur Philippe Receveur (PDC) : Je le promets.

Monsieur Laurent Schaffter (PCSI) : Je le promets.

La présidente : Madame et Messieurs les Ministres, je vous félicite encore très chaleureusement et vous réitère mes vœux de succès, de satisfaction et de réalisation dans l'exercice de votre mandat pour la prochaine législature. Je crois qu'on peut les applaudir. (*Applaudissements.*)

Avant de clore avec la Rauracienne et en fanfare cette première partie de séance constitutive du Parlement jurassien pour la législature 2007-2010, je vous rappelle que les députés et les suppléants qui siégeront demain matin ont rendez-vous, à 9 heures, à l'Hôtel du Parlement pour la deuxième partie de la séance constitutive.

Au nom du Parlement jurassien, permettez-moi encore de remercier toutes celles et ceux qui ont participé et organisé, de près ou de loin, la cérémonie de ce soir. Un merci tout particulier à la fanfare de la police cantonale et à son directeur, au Secrétariat du Parlement et aux huissiers pour le parfait déroulement de cette première partie de séance constitutive.

J'invite maintenant toutes les personnes présentes à participer à l'apéritif offert par le Gouvernement. Nous nous rendons donc en cortège de l'église Saint-Marcel à la salle du Centre réformé. La fanfare de la police cantonale ouvrira la marche; elle sera suivie par le Gouvernement, puis par le Parlement, puis par les invités du Gouvernement et par vous toutes et tous, Mesdames et Messieurs. Merci à la fanfare d'entonner la Rauracienne et très belle soirée à toutes et tous.

(L'Assemblée se lève et entonne La Rauracienne.)

(Applaudissements.)

(La séance est levée à 19.10 heures.)